LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Jeudi 6 Décembre 1917
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. — Rédaction 2.72, 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
42e ANNEE — 10 cent. — N° 14.914

Le Message américain

M. Clemenceau, le jour où son ministère se présenta pour la première fois devant le Parlement, répondit à ceux qui lui demandaient ses buts de guerre : « Mon but, c'est d'être vainqueur ». Dans l'admirable message prononcé à l'ouverture du 75e Congrès de Washington, le président Wilson a parlé sur ce point exactement comme avait parlé le premier ministre français. « Notre objet, a-t-il déclaré, est naturellement de gagner la guerre, et nous ne faiblirons pas ni ne permettrons pas d'en être détournés jusqu'à ce qu'elle soit gagnée ». Ainsi, d'une rive à l'autre de l'Atlantique, la même résolution virile s'affirme pour l'énergique continuation de la lutte jusqu'à l'heure de la victoire décisive.

Il serait difficile de démontrer plus fortement l'impérieuse nécessité de cette victoire que ne l'a fait l'orateur de Washington. Il a dit qu'il fallait abattre « cette terrible chose dont les maîtres de l'Allemagne nous ont montré la face hideuse, cette menace d'intrigue et de force combinées que nous voyons maintenant clairement être la puissance germanique, une chose sans conscience ni honneur, ni capable d'une paix sérieuse ». Et après avoir expliqué pourquoi il importait au salut de l'humanité d'en finir avec cette horrible menace, il a dit comment on y arriverait par la mise en œuvre rationnelle de toutes les ressources et de toutes les énergies. « Toutes les forces et toutes les ressources que nous possédons en hommes, en argent ou en matériel, a-t-il déclaré, seront consacrées à cette tâche jusqu'à ce qu'elle soit achevée ». En d'autres termes, le président Wilson se prononce avec autant de netteté que de vigueur en faveur de ce que la Déclaration ministérielle de M. Clemenceau a appelé la « guerre intégrale ».

L'annonce de la déclaration de guerre à l'Autriche-Hongrie prouve que le gouvernement américain est décidé à traduire ses doctrines en actes. Le président Wilson considère que, étant donné l'état d'asservissement dans lequel l'Allemagne tient ses alliés, les puissances centrales ne constituent en somme qu'une seule puissance. Tout comme la double monarchie austro-hongroise, la Bulgarie et la Turquie ne sont elles aussi que de simples « outils » de l'Allemagne. Si le président de la grande République américaine les néglige pour l'instant, parce qu'il estime que ces pays ne sont pas encore en travers de son action nécessaire, il ajoute toutefois ces fermes paroles : « Nous irons partout où les nécessités de cette guerre nous conduiront ». C'est dire que nos précieux alliés s'engagent à fond dans cette formidable lutte où ils se sont jetés d'un magnifique élan pour la défense de l'idéal le plus noble, le plus généreux et le plus humain.

CAMILLE FERDY.

PROPOS DE GUERRE

La Liberté commerciale

On a taxé les pâtes alimentaires. Aussi, il n'y a plus de pâtes alimentaires. C'est-à-dire qu'il n'y en a pas au prix de la taxe, mais il y en a encore au prix que vous demande le marchand, lequel n'est pas du tout celui de la taxe.

N'allez pas dire à ce marchand que son petit trafic est illicite. Les arrêtés préfectoraux peuvent obliger un commerçant à vendre des pâtes au prix de la taxe ; ils ne peuvent le contraindre à avoir des pâtes dans son magasin. C'est son droit, à ce marchand, de n'avoir plus de pâtes.

Il est à remarquer d'ailleurs que les marchands ont un tas de droits, à croire qu'il suffit de siéger derrière un comptoir pour être nanti de toutes les licences. Si vous osez mettre en doute cette latitude du marchand, vous voyez celui-ci se redresser et déclarer d'un ton souverain :

— Et la liberté commerciale, Môssieur, qu'en faites-vous ?

La liberté commerciale, c'est la liberté pour le marchand de brimer le pauvre monde, de faire poireauter l'acheteur toute une matinée à la porte de sa boutique, de lui faire payer le prix qui lui chante, de l'informer à midi moins un quart à l'aide d'une pancarte que « la vente des pâtes est terminée », mais que s'il en veut tout de même, il peut lui en « céder » — le brave homme ! — à 2 francs 50 le kilo, pour lui faire plaisir, car il est philanthrope.

La liberté commerciale, c'est la liberté du marchand, jamais celle de l'acheteur.

Vous me direz que la liberté de l'acheteur consiste à ne pas acheter. C'est vrai. Seulement, comme il y a beaucoup plus d'acheteurs que de marchands, que les acheteurs ont un estomac qu'il faut remplir à tout prix et que les marchands sont tous solidaires...

Quant à aller quérir un représentant de l'autorité pour faire respecter les arrêtés, vous n'y songez pas ? Que faites-vous de la liberté commerciale ?

ANDRE NEGIS.

Le Général Foch au Ministère de la Guerre

Paris, 5 Décembre.

On annonce que M. Clemenceau a l'intention de prendre avec lui le général Foch.

Le général Foch serait remplacé au Comité de guerre par le général Weygand.

Une explication de M. Clemenceau

Paris, 5 Décembre.

M. Georges Clemenceau, président du Conseil, a fait à M. Marcel Hutin, les déclarations suivantes que publie l'*Echo de Paris*, au sujet du Comité de guerre interallié :

Ce qui est en voie de réalisation à Versailles ? a dit M. Clemenceau, mais c'est l'unité d'action militaire des Alliés. Le Comité doit établir des projets et des réponses à toute une série de questions concernant tous les fronts alliés, et il s'y emploiera avec zèle.

— Est-il exact que le général Foch ne doive pas continuer à collaborer à cette tâche commune avec ses collègues alliés ?

— Parfaitement exact.

— Pourquoi ? monsieur le président.

— Parce que je tiens à avoir le général Foch près de moi. Et comme Foch, malgré toute sa diligence, ne peut se trouver à Versailles et à Paris en même temps, je le garde à Paris, d'accord avec lui ; je le remplace à Versailles par le général Weygand, récemment promu divisionnaire.

Des Troupes américaines iront en Italie

Londres, 5 Décembre.

Une dépêche de Washington à l'agence Reuter annonce que dans une conversation avec un membre du Congrès, M. Wilson a déclaré avoir conseillé la déclaration de guerre contre l'Autriche, principalement du fait que l'envoi de troupes américaines en Italie peut devenir nécessaire.

LA GUERRE

Coups de main sur divers points de notre front

Activité de l'artillerie sur la rive droite de la Meuse et sur le front Britannique

Paris, 5 Décembre.

La Commission sénatoriale des loyers a entendu M. Nail et a appelé son attention sur la nécessité de provoquer d'urgence la solution législative du problème, qui laisse depuis trop longtemps en suspens le règlement réciproque des droits des locataires et des propriétaires.

Le garde des Sceaux a promis que le gouvernement allait faire les plus grands efforts devant la Chambre, pour que le projet aboutisse sans retard.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 5 Décembre.

Les nouvelles d'Italie parvenues ce matin à Paris confirment ce que j'écrivais hier sur l'éventualité d'événements prochains auxquels participeraient les troupes franco-britanniques.

Sur le front occidental, la lutte d'artillerie demeure très vive sur certains points. La violente contre-offensive allemande dans le Cambrésis, préparée avec une audace et une science incontestables, et menée avec une extrême énergie, a définitivement échoué et rien ne saurait compenser les pertes extraordinaires des Boches dans cette furieuse tentative.

En Russie, si on refuse de se battre contre les Boches, on se bat par contre entre Russes, ou plus exactement on s'assassine. Malgré les efforts des agents de l'Allemane, léninistes ou autres, la paix ne serait pas signée. L'Amérique va déclarer la guerre à l'Autriche, ce qui est dans la logique des choses. Le fait est plus important qu'il n'en a l'air, parce qu'il précise les buts de guerre de notre grande alliée.

J'ai pu me rendre compte personnellement, ces jours derniers, dans un de nos grands ports, de la force que les Etats-Unis mettent au service de notre cause. On a le droit et le devoir d'être confiants quand on a vu l'ampleur formidable de ces préparatifs.

MARIUS RICHARD.

SUR NOTRE FRONT

La Bataille de Cambrai

Communiqué officiel anglais

5 Décembre.

Rien d'important à signaler, en dehors de l'activité habituelle des deux artilleries.

La contre-offensive allemande a échoué

Londres, 5 Décembre.

Le correspondant Ferry Robinson télégraphie du quartier général britannique en France :

Je crois que la grande offensive allemande a définitivement échoué. L'ennemi regagne quelque terrain, il se peut qu'il en gagne encore un peu, mais il dépense des milliers de vies pour regagner ce que nous lui avons enlevé sans même perdre une centaine d'hommes. Toutes ses espérances de transformer la victoire anglaise en défaite ou de se frayer un chemin jusqu'à la base du saillant que nous avons créé sont anéanties.

La lutte dans le secteur de Cambrai au cours de ces quelques derniers jours est digne d'être classée au même rang que la première bataille d'Ypres. Toute la signification de notre victoire du 20 novembre à l'ouest de Cambrai et son caractère particulièrement brillant est qu'elle a été gagnée avec aussi peu de troupes.

Si nous avions perdu toute l'infanterie que nous avons lancée dans cette bataille, cela aurait été à peine égal aux pertes allemandes sur ce même secteur, depuis le commencement de la bataille. Dans leurs nouvelles positions, nos hommes sont relativement peu protégés et sont en outre assez fatigués ; c'est pour eux un nouveau titre de gloire que d'avoir pu résister à tout le poids des contre-attaques allemandes dans la condition où se présentait la défense, et d'avoir résisté jusqu'au moment où la crise fut passée.

SUR LE FRONT ITALIEN

Les Alliés en lutte

Londres, 5 Décembre.

On mande du quartier général britannique en Italie, au *Daily Mail* :

Les premières rencontres entre les forces du corps expéditionnaire britannique et les Allemands sur le front italien, ont constitué un succès pour nos armes. C'est dans les airs qu'elles ont eu lieu. Le premier jour que nos aviateurs franchirent les lignes ennemies, ils abattirent un appareil ennemi sur la rive de la Piave.

Quatre de nos machines qui survolaient le secteur septentrional de la plaine, furent attaquées par cinq albatros, auxquels se joignirent bientôt sept autres avions ennemis. Nos appareils purent tous regagner nos lignes, ayant abattu un ennemi et en ayant endommagé sérieusement deux.

La bataille autour d'Asiago

New-York, 5 Décembre.

Le correspondant de l'Associated Press au grand quartier général italien (Italie septentrionale), télégraphie le 4 décembre :

Le bombardement, particulièrement violent, auquel s'est livré l'ennemi autour d'Asiago, pendant la nuit dernière et les premières heures de la matinée, semble indiquer que la reprise d'une vigoureuse offensive ennemie au Nord est imminente, ainsi qu'on s'y attendait depuis longtemps.

La canonnade était d'une extrême violence, l'ennemi se servant, à la fois, de canons lourds et de canons de calibre moyen. Elle commença de bonne heure, hier soir, s'apaisa un peu vers minuit, pour reprendre avec une nouvelle intensité de 3 heures jusqu'à 9 heures du matin.

L'ennemi fit pleuvoir ses grosses marmites sur toute la ligne des positions italiennes, concentra particulièrement son tir sur les endroits qu'il supposa abriter les batteries italiennes.

La violence de cette action d'artillerie laissait peu de doutes qu'elle était le prélude d'une forte attaque d'infanterie, par laquelle le maréchal Conrad, qui commande les troupes autrichiennes dans ce secteur, espère réaliser son projet, qui est de forcer le passage de la vallée de l'Astico, conduisant à Vicence et la plaine.

Les rapports reçus annoncent que le bombardement intensif continue et tout semble indiquer qu'il s'agit, non pas d'une démonstration ou d'une feinte, mais bien d'une nouvelle et forte offensive.

Les derniers rapports provenant du secteur d'Asiago indiquent que l'ennemi a engagé l'artillerie et l'infanterie de dix divisions.

La Trahison russe

Le général Doukhonine arrêté et assassiné

Pétrograde, 5 Décembre.

Le général Doukhonine a été arrêté hier à Mohilew par Krylenko, alors qu'il se trouvait dans le train devant l'amener à Pétrograde. Un groupe de matelots envahit son vagon et, malgré l'intervention et les exhortations de Krylenko, le général fut lynché et tué.

Krylenko maître du G. Q. G.

Pétrograde, 5 Décembre.

La *Pravda* a reçu en dernière heure, un télégramme de Krylenko, lui annonçant que le quartier général est liquidé, et ajoutant :

« Je pars demain pour Mohilev, prendre mes fonctions de généralissime. — KRYLENKO, chef d'état-major ; lieutenant SSHNEOUR ».

Une proclamation de Krylenko

Londres, 5 Décembre.

Un radiotélégramme apporte la proclamation suivante de Krylenko adressée à la presse :

Camarades, je suis entré aujourd'hui à Mohilef à la tête des troupes révolutionnaires. Le quartier général a été complètement cerné, sans lutte. Le dernier obstacle à la cause de la paix a été ainsi renversé. Il m'est impossible de garder le silence sur la triste fin de l'ancien commandant en chef Doukhonine, victime de la loi de Lynch. La haine populaire a été plus forte que la raison. Il a été jeté hors du train en gare de Mohilef et tué.

La fuite de Korniloff, le jour qui a précédé la capitulation du quartier général, est la cause de cet excès. Camarades, je ne puis permettre que l'étendard de la révolution soit souillé. Il est nécessaire de condamner fortement de tels actes. Restez dignes de la liberté acquise ; n'entachez pas l'autorité du peuple. Le révolutionnaire est terrible quand il lutte, mais il doit s'humaniser après la victoire.

Camarades, la lutte pour la paix a reçu une nouvelle impulsion du fait de la capitulation du quartier général.

Au nom de la révolution et de la liberté, je fais appel à vous pour l'unité révolutionnaire et la discipline. Vive l'autorité du Comité des députés des ouvriers, des soldats et des paysans ! — Signé : KRYLENKO, commandant en chef suprême.

La prise du quartier général rend l'armistice définitif

Londres, 5 Décembre.

On mande de Pétrograde de source maximaliste, le 3 décembre :

L'Association des cheminots a reçu du Quartier Général une dépêche demandant d'empêcher l'envoi de troupes, Krylenko se dirigeant contre le quartier général.

Krylenko n'a pas retenu ses troupes, qui ont cerné le quartier général. Un télégramme reçu aujourd'hui de Krylenko, de Vitebsk, annonce que le quartier général a capitulé. Le centre pouvant saboter l'armistice a été mis dans l'impossibilité de le faire.

Les signataires de l'appel de l'ex-gouvernement provisoire poursuivis

Londres, 5 Décembre.

Hier, les gardes rouges ont ordonné que les ex-ministres, les députés et les ministres signataires du manifeste de l'ex-gouvernement provisoire soient internés à Cronstadt, sous la surveillance du Soviet de Cronstadt, mais les ministres visés avaient quitté Pétrograde. On ignore où ils se cachent.

La conclusion de l'armistice

Les délégués russes au quartier général allemand

Londres, 5 Décembre.

Le correspondant du *Daily Mail* à Pétrograde télégraphie, à la date du 4, que la délégation pacifiste russe a eu une entrevue avec les Allemands, hier, à Vilna. Il y fut décidé de discuter seulement la question de l'armistice et de laisser la discussion relative à la paix à la Conférence européenne.

Bâle, 5 Décembre.

On mande de Vienne :

La délégation russe a été reçue hier, à 16 heures, par le prince Léopold de Bavière, qui a prononcé une allocution. Les pourparlers auraient commencé ensuite, sous la présidence du général Hoffman, en présence des délégués autrichiens, turcs et bulgares.

Les conditions de l'armistice

Bâle, 5 Décembre.

On mande de Berlin :

Le 1er décembre aurait été conclu un armistice avec une armée russe, sur le front de la rive sud du Pripet, jusqu'au sud de la Lipa.

Le 2 décembre, à 22 heures, toutes les hostilités furent suspendues dans ce secteur. Des accords furent conclus réglant la circulation entre les deux lignes. Les déplacements de troupes, les travaux de fortification, l'aviation.

L'armistice ne pourrait être dénoncé que dans un délai d'au moins quarante-huit heures.

L'Autriche accepte l'armistice

Pétrograde, 1er Décembre.

Le gouvernement austro-hongrois a adressé au commissaire des Affaires Etrangères Trotsky le radiotélégramme suivant :

Le gouvernement austro-hongrois a reçu le radiotélégramme des commissaires du peuple du 28 novembre, par lequel le gouvernement russe se déclare prêt à commencer les pourparlers d'armistice et de paix générale.

Les bases de l'armistice et du traité de paix futurs, publiés par le gouvernement russe, et pour lesquelles le gouvernement de la République russe attend des contre-propositions, constituent, d'après l'opinion du gouvernement austro-hongrois, une base de ces pourparlers.

Le gouvernement austro-hongrois se déclare prêt à entamer les pourparlers proposés par le gouvernement russe pour un armistice immédiat, et pour la paix générale et enverra ses délégués aux négociations qui commencent le 2 décembre.

Signé : *Le Ministre des Affaires Etrangères.*

LA REPONSE DE TROTSKY

En réponse à cette déclaration, Trotsky a adressé au gouvernement austro-hongrois la communication suivante :

Le Conseil des commissaires du peuple a reçu le radiotélégramme du ministère des Affaires Etrangères austro-hongrois, déclarant que le gouvernement austro-hongrois est prêt à entamer, le 2 décembre, des pourparlers d'armistice sur la base du programme de paix de la révolution russe, c'est-à-dire sans annexions, ni indemnités, avec la garantie pour les peuples d'organiser leur avenir politique.

Ce radiotélégramme sera immédiatement porté à la connaissance du peuple russe, ainsi que des nations alliées et de leurs gouvernements.

La délégation du Conseil des commissaires du peuple sera envoyée, conformément à l'accord passé entre les représentants du commandant en chef des armées de la République et les délégués du haut commandement allemand.

Signé : TROTSKY.

La délégation turque

Bâle, 5 Décembre.

La délégation turque qui participe aux négociations de l'armistice russe est sous la direction de Zekki pacha, aide de camp du sultan.

Les négociations continuent

Bâle, 5 Décembre.

D'après une dépêche de Vienne, les négociations de l'armistice qui ont commencé hier dans les commissions ont continué ce matin en séance plénière.

Le Sort de la Roumanie

La convocation du Parlement roumain

Paris, 5 Décembre.

Nous recevons la communication suivante :

D'après la constitution, la session d'automne du parlement roumain devait commencer le 15 novembre, style roumain. La situation extérieure rendant impossible à cette date l'ouverture du parlement, le gouvernement est décidé à convoquer le parlement même avant le 15 décembre.

L'Action des Maximalistes sur le Front roumain

Paris, 5 Décembre.

Les nouvelles qui arrivent du front roumain démontrent que les maximalistes font les plus grands efforts pour propager l'anarchie dans les armées russes qui ont combattu depuis des mois aux côtés de nos braves alliés.

Des tentatives de fraternisation se sont ébauchées, et le bon esprit dont témoignaient il y a peu de jour les ordres du jour du général Tcherbatcheff, semble en voie de disparaître.

La désorganisation des troupes russes du Sud-Ouest rendrait la situation du roi Ferdinand et de son armée très difficile.

Rien n'est négligé pour parer à ces éventualités. En tout cas, le sentiment commence à prévaloir dans les cercles autorisés de l'Entente, que par sa vaillance, sa loyauté et sa ténacité, la Roumanie a conquis des droits à une existence honorable parmi les nations.

Quant à l'opinion publique, elle envisagerait comme légitime toute dispostion qui donnerait à la Roumanie dans l'avenir le plus rapproché, une large compensation pour les épreuves qu'elle a subies, et les trahisons dont elle a souffert.

La Question de la Paix

« L'intervention américaine allonge la guerre », dit le comte Karolyi

Bâle, 5 Décembre.

Revenant de Suisse, le comte Karolyi a déclaré à l'*Az Est* qu'il avait des impressions aussi mauvaises que possible sur la paix qui est encore très loin. L'aide américaine, a-t-il déclaré, a réconforté les ennemis des empires centraux et leur a donné de nouvelles espérances de victoire. Les empires centraux n'ont pas autre chose à faire que de continuer la guerre.

Le Gouvernement demande des Poursuites contre Charles Humbert

Paris, 5 Décembre.

Le gouvernement saisira demain le Sénat d'une demande en autorisation de poursuites contre M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse.

1.222e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 5 Décembre.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Des coups de main ennemis, dans le secteur de Craonne et au nord de Sapigneul, n'ont obtenu aucun résultat.

De notre côté, nous avons pénétré dans une tranchée allemande à l'est de Reims et ramené des prisonniers.

Action d'artillerie assez vive sur la rive droite de la Meuse.

Nuit calme partout ailleurs.

AVIATION

Des avions ennemis ont bombardé cette nuit la région au nord de Nancy : Trois blessés.

Dans la journée du 3 décembre, deux avions allemands ont été abattus par nos pilotes.

Six autres appareils ont été contraints d'atterrir dans leurs lignes.

LE RÉGIME DES RESTRICTIONS

Le Rationnement du Pain

Maximum : 600 grammes - Minimum : 200 grammes à partir du 1er Janvier 1918

Voici résumés en un tableau les taux maxima des rations de pain à allouer à partir du 1er janvier prochain à chaque consommateur, taux fixés suivant l'âge et la condition :

CATEGORIES DES CONSOMMATEURS	TAUX MAXIMA PAR TÊTE ET PAR JOUR
I Travailleurs des métiers de force. Travailleurs agricoles autres que ceux alimentés par les céréales laissées aux producteurs pour leur consommation familiale. Personnes disposant de ressources très modestes.	1° Hommes de plus de 16 ans..... 600 gr. 2° Femmes de plus de 16 ans..... 500 gr.
II Travailleurs des petits métiers. Personnes disposant de ressources modestes.	1° Hommes de plus de 16 ans..... 400 gr. 2° Femmes de plus de 16 ans..... 300 gr.
III Tous consommateurs non compris dans les deux premières catégories.	1° Hommes de plus de 16 ans..... 200 gr. 2° Femmes de plus de 16 ans..... 200 gr. 3° Enfants des deux sexes, de 16 ans et au-dessous..... 200 gr.

LES ETATS-UNIS CONTRE L'ALLEMAGNE

Le Message du Président Wilson

La fin du document présidentiel. — Les mesures financières et militaires La réglementation des exportations. — Pourquoi les Alliés combattent

Nous avons donné, hier matin, les parties les plus importantes du message prononcé à l'ouverture du Congrès américain par le président Wilson. L'heure tardive à laquelle cet important document a été transmis ne nous a pas permis d'en donner la fin. En voici la conclusion :

La loi de l'offre et de la demande, je regrette de le dire, a été remplacée par la loi de l'égoïsme déchaîné, alors que nous avons éliminé les bénéfices excessifs dans diverses branches de l'industrie, ils continuent à éclore impudemment dans d'autres. Les cultivateurs, par exemple, se plaignent, à très juste titre, que tandis que la fixation des prix des vivres restreint leurs revenus, il n'est pas fait de restrictions pour les prix de la plupart des choses qu'ils doivent eux-mêmes acheter et de semblables iniquités se rencontrent partout.

La réglementation des exportations

La législation proposée à la dernière session, en ce qui concerne les combinaisons réglementaires parmi nos exportateurs, afin d'établir, pour notre commerce extérieur, une organisation plus effective et une méthode de coopération doit à tout prix être complétée au cours de cette session.

Je demande que les membres de la Chambre des représentants, me permettent d'exprimer l'opinion qu'il sera impossible d'agir d'une façon qui ne soit pas dissipatrice et extravagante avec les énormes chapitres du budget public qui doivent continuer à être faits si la guerre doit être convenablement soutenue, à moins que la Chambre ne consente à revenir à son ancien précédé, de préparer tous les budgets par une seule commission, afin que la responsabilité puisse être centralisée, les dépenses rendues uniformes suivant un type ; le gaspillage et le double emploi, autant que possible, évités.

La conduite de la guerre

Une législation supplémentaire peut aussi devenir nécessaire avant que le présent Congrès s'ajourne de nouveau, afin d'arriver à la coordination la plus efficace et à l'exploitation des chemins de fer et des autres moyens de transport du pays. Mais pour cela, si les circonstances le demandent, j'appellerai à ce sujet l'attention du Congrès à une autre occasion.

Si j'ai oublié quelque chose qui doive être fait pour la meilleure conduite de la guerre, vos propres conseils suppléeront à l'omission. Ce dont je suis parfaitement sûr, c'est que, dans la présente session du Congrès, notre attention et notre énergie entières devront être concentrées sur la vigoureuse, rapide et heureuse conduite de la grande tâche de gagner la guerre.

Pourquoi nous combattons

Nous pouvons le faire avec le plus grand zèle et le plus grand enthousiasme, parce que nous savons que pour nous, celle guerre est une guerre d'un principe élevé qui n'est dégradé par aucune ambition égoïste de conquête et de spoliation, parce que nous savons et que tout le monde sait que nous avons été forcés à entrer dans cette guerre pour sauver les institutions mêmes sous lesquelles nous vivons, de la corruption et de la destruction.

Les buts des puissances centrales frappent droit au cœur de toutes les choses auxquelles nous croyons : leur méthode de guerre outrage tout principe d'humanité et d'honneur chevaleresques ; leur intrigue a corrompu la pensée et l'esprit même de beaucoup de nos citoyens ; leur sinistre diplomatie secrète a cherché à nous enlever notre territoire même et à ébranler l'union des Etats.

Notre guerre est désintéressée

Notre sécurité serait finie, notre honneur sali pour toujours, et précipité dans le mépris, si nous permettions leur triomphe. Elles frappent l'existence même de la démocratie et de la liberté ; c'est parce que c'est pour nous une guerre de buts élevés et désintéressés dans laquelle les peuples du monde sont unis pour la vengeance du droit, une guerre pour la conservation de notre nation et de tout ce que nous avons de cher comme principes et comme buts que nous nous sentons doublement astreints à proposer, pour sa conclusion seulement, ce qui est équitable et irréprochable d'intentions pour nos ennemis comme pour nos amis.

La cause étant juste et simple, le règlement doit s'inspirer des mêmes motifs et être de la même qualité. Pour cela, nous pouvons nous battre mais pour rien de moins noble ou de moins digne de nos traditions. C'est pour cette cause que nous sommes entrés dans la guerre et c'est pour cette cause que nous nous battrons jusqu'à ce que le dernier coup de canon soit tiré.

J'ai parlé franchement parce que le temps me semble être celui où il est le plus nécessaire de parler franchement afin que tout le monde puisse savoir que même dans la chaleur et l'ardeur de la lutte et quand notre pensée entière s'applique à mener cette guerre à sa fin, nous n'avons oublié aucun idéal ou principe pour lequel le nom de l'Amérique a été honoré parmi les nations et pour lequel ce fut notre bonheur de lutter dans les grandes générations qui nous ont précédés.

Un suprême moment de l'histoire est venu. Les yeux du peuple ont été ouverts et il voit. La main de Dieu est tendue sur les nations. Il leur montrera sa grâce, je le crois, pieusement, seulement si elles s'élèvent vers les claires hauteurs de sa propre justice et de sa propre miséricorde !

Après la Séance

M. Wilson acclamé

Washington, 5 Décembre.

Une tempête d'applaudissements a salué les paroles du président Wilson demandant au Congrès de déclarer la guerre à l'Autriche-Hongrie. Les membres des deux Chambres, debout, acclamaient M. Wilson. Le corps diplomatique s'est joint à l'ovation.

Une autre manifestation enthousiaste a salué M. Wilson lorsqu'il a déclaré qu'il fallait que des réparations fussent exigées pour les dégâts commis par l'armée allemande, lorsqu'il a recommandé de vigoureuses mesures contre les sujets ennemis. M. Wilson a été de nouveau salué par de frénétiques applaudissements. Mais l'enthousiasme a atteint son paroxysme lorsque, terminant son message, le président Wilson a déclaré que toutes les énergies de la nation devraient être consacrées à remporter la victoire.

M. Wilson avait déjà quitté la salle que les applaudissement crépitaient encore.

La déclaration de guerre aux alliés de l'Allemagne

Washington, 5 Décembre.

Après que M. Wilson eut prononcé son discours, on a annoncé que le Comité sénatorial des Affaires Etrangères commencerait immédiatement la discussion des résolutions nécessaires à la mise à exécution des propositions faites par le président.

Au Congrès, l'opinion est de plus en plus favorable à la déclaration de guerre à l'Autriche.

Washington, 5 Décembre.

Le projet de résolution tendant à déclarer que l'état de guerre existe entre les Etats-Unis et l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Turquie a été déposé au Sénat et renvoyé à la Commission des Affaires Etrangères sans discussion.

Washington, 5 Décembre.

Le sénateur Martin, chef de la majorité, a annoncé que le Sénat sera prêt à adopter vendredi prochain la résolution déclarant la guerre à l'Autriche.

Le message et la presse américaine

New-York, 5 Décembre.

La presse est unanime à louer la hauteur de vues et l'éloquence du message, qui reflète parfaitement l'état d'esprit américain, fermement décidé à ne pas déposer les armes avant la mise des dynasties teutonnes hors d'état de troubler encore la paix du monde.

Le *Times*, sous le titre : « Victoire par la justice, réparation et sécurité », déclare que la victoire alliée peut seule réaliser le but des Etats-Unis dans la guerre actuelle. Puis, revenant aux réparations mentionnées dans le message, le *Times* insiste pour y joindre la délivrance de l'Alsace-Lorraine, dont la population est toujours française en esprit et en aspirations, et dont l'annexion, malgré elle à l'empire allemand, auquel elle est restée étrangère, fut pour elle un long esclavage.

Le *World* écrit : « C'est là, simultanément, un grand message de guerre par l'inflexible volonté de la victoire, et un grand message de paix par l'exposition des principes fondamentaux nécessaires à la sécurité de la civilisation ».

La liste des maisons allemandes en Amérique est publiée

Washington, 5 Décembre.

Le *Comité commercial de Guerre* publie une liste noire de 1.600 maisons de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud avec lesquelles les négociants américains ne pourront pas trafiquer, à moins de posséder une licence spéciale. Cette liste ne constitue que la première partie d'un registre qui va être établi et qui comprendra les noms des maisons de presque tous les pays, y compris les Etats-Unis. C'est en raison du grand nombre de maisons allemandes germanophiles qui s'y trouvent que l'Amérique latine a été visée en premier lieu.

La Guerre sous-marine

Mouvement des ports français

Paris, 5 Décembre.

Relevé hebdomadaire des mouvements dans les ports français pour la semaine finissant le 1er décembre à minuit :

Entrées, 839 ; sorties, 816.

Navires de commerce français coulés par des sous-marins ou des mines, de 1.600 tonneaux brut et au-dessus, 2 ; au-dessous de 1.600 tonneaux brut, 2.

Navires de commerce français attaqués et non coulés par des sous-marins, 2.

Bateaux de pêche français coulés, 2.

Nota. — Le communiqué hebdomadaire comprendra dorénavant les mouvements et les pertes de la semaine arrêtée au samedi minuit, au lieu du dimanche minuit. Le présent communiqué ne porte par conséquent que sur la période comprise le dimanche 25 novembre minuit, et le samedi 1er décembre, minuit.

Un paquebot anglais torpillé

Londres, 5 Décembre.

Le *Daily Graphic* annonce que le paquebot *Apapa*, de la Compagnie Elder Dempster, a été coulé. Le navire a reçu deux torpilles ; 80 passagers et membres de l'équipage sont manquants ; 120 passagers ont été sauvés.

Le bruit court que le sous-marin torpilleur canonna les femmes et les enfants réfugiés dans les canots.

Le mouvement des ports italiens

Rome, 5 Décembre.

Au cours de la semaine terminée à minuit, le 2 décembre, 362 navires marchands de toutes nationalités, d'un tonnage brut de 348.843 tonnes, sont entrés dans les ports italiens ;

338 navires d'un tonnage de 399.210, en sont sortis sans tenir compte des barques de pêche et de petit cabotage.

Les pertes des navires marchands italiens dans toutes les mers ont été d'un paquebot au-dessus de 1.500 tonnes, de un au-dessous et de trois petits voiliers.

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le front russo-roumain

Paris, 5 Décembre.

Communiqué roumain du 2 décembre :

FRONT ROUMAIN. — Dans divers secteurs de Bukovine, nous avons répondu par une fusillade aux tentatives de fraternisation de l'ennemi. Sur le reste du front, faible bombardement en divers points.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 5 Décembre.

La séance est ouverte à 3 heures 20, sous la présidence de **M. Abel.**

La loi sur les pensions

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi sur les pensions.

M. Etienne Regnon défend un contre-projet dont l'article 1er est ainsi conçu : Une pension viagère de 1.200 francs par an sera allouée aux veuves des militaires de tous grades des armées de terre et de mer tués à l'ennemi ou décédés des suites d'un accident ou d'une maladie contractée au service.

Sur la demande du rapporteur, M. Regnon retire son contre-projet.

M. Bracke, au nom du groupe socialiste tout entier, développe un contre-projet dû au citoyen Vaillant.

M. Bracke expose les grandes lignes du contre-projet aux termes duquel tous les mobilisés seraient assurés par la nation en formant une Association nationale contre les risques de guerre avec le concours des syndicats professionnels. L'assuré, blessé, amputé, malade, recevrait une somme égale au salaire normal que lui procurait antérieurement son travail. Le minimum de la pension d'invalidité serait de 5 fr. par jour. En cas de décès, la veuve ou les orphelins recevraient suivant les circonstances et leur situation, soit le salaire normal du soutien perdu, soit la moitié ou les trois quarts de ce salaire majoré de 1 fr. par jour pour chaque enfant au-dessous de 16 ans et chaque vieux parent à sa charge.

M. Lugol, rapporteur, combat ce contre-projet parce qu'il est trop tard pour organiser la Caisse d'assurances, les moyens financiers font défaut. Il y a là un principe excellent pour l'avenir.

M. Lugol demande à M. Bracke de retirer son contre-projet.

M. Bracke maintient son contre-projet. Faites rendre aux profiteurs de la guerre une petite partie des sommes qu'ils ont indûment perçues et vous trouverez les ressources qui vous manquent. (Applaudissements à l'Extrême-Gauche).

Le contre-projet Bracke est repoussé par **408 voix** contre 94.

Le président donne la parole à M. Jobert pour soutenir un amendement à l'aticle 1er.

M. Jobert propose un texte ne visant que les militaires et marins appelés sous les drapeaux pendant et en raison de l'état de guerre. Il indique que la guerre est pour les militaires professionnels une éventualité de leur métier, tandis que les citoyens mobilisés en vertu de l'état de guerre ont dû abandonner leur situation, leurs intérêts, leurs espérances pour accourir à l'appel de la patrie. Il est de toute justice de faire à ceux-ci un traitement spécial.

M. Lefas combat l'amendement.

M. Abrami demande à la Chambre de réserver pour la fin de la discussion la question des taux qui seront relevés.

L'article 1er est adopté.

M. Moutet fait quelques observations sur l'article 2 au sujet de la condition des blessures reçues en service commandé. Le texte est trop étroit. Il appelle l'attention de la Commission sur les difficultés que les soldats pourront rencontrer à faire constater leurs blessures.

L'article 2 et les amendements déposés à cet article sont renvoyés à la Commission, mais leurs auteurs tiennent néanmoins à présenter des observations.

M. Millevoye. — Le soldat, par le seul fait qu'il est mobilisé, doit être considéré comme étant en service. Voilà ce qui devra résulter du texte qui nous sera apporté. (Applaudissements).

M. Goude. — Nous légiférons non seulement pour la guerre actuelle mais pour les soldats de l'avenir.

M. Pressemane parle en faveur des auxiliaires et des réformés n° 2 renvoyés dans leurs foyers.

MM. Puech et Betoulle appellent l'attention de la Commission sur le fait que d'après le texte de la Commission, on pourrait refuser une pension à la veuve d'un poilu, qui n'aurait pas été incorporé pendant 60 jours.

M. Millevoye. — Vous avez raison !

M. Lefas promet que la Commission tiendra compte de ces observations. Le commissaire du gouvernement déclare aussi qu'il apportera à la Commission son concours dans le sens voulu par les auteurs d'amendements.

La suite de la discussion est renvoyée à demain 3 heures.

La séance est levée à 6 h. 30.

LES SOUS-MARINS ENNEMIS EN MEDITERRANEE

Le Torpillage du « Mossoul »

Nous avons signalé ces jours derniers, le torpillage du *Mossoul*, des Messageries Maritimes, par un sous-marin allemand et indiqué que le paquebot avait pu gagner un port où il est en réparations. Notre correspondant de Toulon nous télégraphie qu'un certain nombre de rescapés embarqués sur un navire de la même Compagnie ont fait escale à Toulon.

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

Voici la liste des jurés appelés à siéger au cours de la troisième session du quatrième trimestre qui s'ouvrira à Aix-en-Provence, le 10 décembre, sous la présidence de M. le conseiller Laugier :

Jurés titulaires : MM. Mouret Joseph, propriétaire, rue Nationale, 58, Marseille; Cheiron André, commerçant, rue Loubon, 110, Marseille; Deleutre Gabriel, courtier, Châteaurenard; Picardat Joseph-Clément, rentier, Cassis; Gay Louis-Alexandre, retraité, boulevard Saint-Charles, 141, Marseille; Martin André-Casimir, propriétaire, Le Paradou; Cheyron Laurent, café-restaurant, promenade de la Corniche, 56, Marseille; de Rougemont Gustave, industriel, rue de l'Arsenal, 7, Marseille; Reisson Marius-François-Appollinaire, marchand toilier, 34, rue Boulezon, Aix; Jeanselme Louis-Joseph, propriétaire, Ceyreste; Cayol Louis-Gabriel, employé, boulevard Chave, 57, Marseille; Vivarès Paul-Frédéric, négociant en vins, boulevard National, 6, Marseille; Sauvaire Eugène-Honoré-Charles, négociant, rue Bergère, 5, Marseille; Mouret Félix, objets en zinc, boulevard de la Madeleine, 85, Marseille; Siccardi Louis-Ernest, bottier, rue de la République, 25, Marseille; Davin Etienne, boulanger, rue Montolieu, 48, Marseille; Laurery Honoré-Joseph, rentier, rue Plumier, 65, Marseille; Michel Célestin, propriétaire, Peynier; Goirand Jules-Joseph, matelassier, Saint-Antoine. Bacqué Désiré-Bertrand, tailleur, La Ciotat; Faure-Durif Victor-Louis-Zéphirin, syndic de faillite, rue de la République, 11, Marseille; Libot Jean, saunier, Berre; Chabrier Marius, négociant, rue de la République, 56, Arles; Tambon J.-B., expert-agricole, Château-Gombert; Charraix Jules-J.-B., boulanger, rue Reinard, 67, Marseille; Fabiano Jean, tonnelier, rue Montée-des-Accoules, 10, Marseille; Laure Pierre-Louis-Frédéric, ex-confiseur, rue Massot, 6, Marseille; Carnarano Auguste, marchand de chaussures, rue Belle-de-Mai, 66, Marseille; Teissier Jacques, propriétaire, Grans; Fontaine-Eugène-Marius, photographe, rue de la Darse, 12, Marseille; Baudeuf Toussaint-Marie, bijoutier, rue Puvis-de-Chavannes, 36, Marseille; Altieri Antoine, entrepreneur, boulevard Gambetta, 2, Marseille; Thirion Mathurin, modeleur, La Ciotat; Rigaud Henri-Marie-Joseph-Louis, représentant de commerce, boulevard Philipon, 28, Marseille; Dupont J.-B.-Jules-Paulin, propriétaire, Le Cabot; Romane Amédée, retraité, Orgon.

Jurés supplémentaires : MM. Sumian Henri, entrepreneur, 9, rue d'Italie; Yvan Henri, menuisier, 20, rue Chastel; Amielh Claude, négociant, 2, rue Irma-Moreau; Faure Eugène-Louis, pâtissier, place Forbin, tous à Aix.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA DE MARSEILLE. — A 8 h., *Les Noces de Jeannette* et *Werther*, avec Mlle Arriès, et le ténor Lemaire.

GYMNASE. — A 2 h. 30 et à 8 h., *Carminetta* et *Saturnin en perm*, avec Augé.

VARIETES-CASINO. — A 2 h. 30 et à 8 h., la revue locale, *C'est nature.*

CHATELET. — A 2 h. 30, *Hernani* ; à 8 h. 15, *l'Embuscade.*

ALCAZAR LEON-DOUX. — En matinée et soirée, Georgel, le roi des diseurs; les Socco-Datto et toute la troupe.

Notules Marseillaises

Carte de Pain

Cette fois, nous l'aurons. Un décret, très long, nous l'impose. Déjà on nous avait fait faire la queue trois fois devant les commissariats : pour prendre l'imprimé, pour le rapporter, pour revenir le chercher. Mais ce n'était qu'un essai. Il nous faudra obtenir en plus, maintenant, un carnet de tickets, chaque mois, si même on ne nous oblige pas à remplir un nouvel imprimé.

Cette complication nouvelle nous donne quelque appréhension pour le fonctionnement du service à Marseille. Les administrateurs de la Mairie nous ont montré leur incapacité pour des choses beaucoup plus simples, et nous envisageons avec crainte les renouvellements mensuels. Il est vrai que le décret préconise la distribution à domicile : mais voudra-t-on accepter à l'hôtel de ville une manière de procéder qui n'ennuierait pas les particuliers ?

Au moins, formons le vœu que les services municipaux soient en mesure de nous donner les tickets le jour où le décret s'appliquera, et supplions-les de ne pas nous priver de pain comme on nous a privés de charbon.

Chronique Locale

La Température

Ciel couvert puis beau, hier à Marseille. Le thermomètre marquait : à 7 heures du matin, 3°8; à 1 heure de l'après-midi, 8°8, et à 7 heures du soir, 5°4. Minimum —1°3; maximum +10°1. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 772 millimètres 4; 773 millimètres 7 et 774 millimètres 7. Un vent faible d'Est-Sud-Est a régné toute la journée.

Les directeurs, directrices, instituteurs et institutrices chargés d'une école primaire publique à deux classes dans la commune de Marseille, sont invités à retirer ou à faire retirer à l'Inspection académique vendredi 7 et samedi 8 décembre, sans faute, des documents relatifs au 3e Emprunt de la Défense Nationale, en vue de la « Semaine de l'Emprunt », qui doit avoir lieu du 9 au 16 décembre.

C'était hier la première journée de la vente de charité organisée par la Croix-Rouge au bénéfice d'une formation sanitaire de notre ville.

Les salons Massilia, rue de l'Arsenal, ont été aménagés avec beaucoup de goût. Les dames vendeuses se sont multipliées, rivalisant de zèle et d'ingéniosité pour rendre attirant leur petit comptoir. Une foule nombreuse où l'on remarquait les personnalités les plus élégantes et aussi les plus généreuses de la société marseillaise a circulé tout l'après-midi dans les salons, et l'on peut dire hardiment que la recette de cette première journée a été fructueuse et d'un bon augure pour celles qui suivront.

Aujourd'hui jeudi, la journée est réservée aux enfants. C'est une excellente idée d'associer l'enfance au soulagement des souffrances des aînés blessés au service de la patrie.

Recrutement des jeunes facteurs. — La direction des P. T. T. va procéder au recrutement de jeunes facteurs des télégraphes. Conditions : avoir moins de 15 ans et être titulaire du certificat d'études. Rétribution : intérimaires, 2 fr. 50 par journée de travail; titulaires, de 800 à 1.500 francs par an. Les candidats sont invités à se présenter au plus tôt.

Concerts classiques. — Le programme de concert de dimanche prochain, 9 décembre, comprend : la *Fantaisie-Fugue* en *sol* mineur, de Bach; la *Fugue*, en *ut* majeur, de *Buxtehude*; le *Magistral Choral*, en *si* mineur, de César Franck. M. Tournemire, le maître organiste, les interprétera avec sa virtuosité habituelle.

La Société moderne d'instruments à vent se fera entendre dans le caprice sur *airs russes et danois*, de Saint-Saëns, la suite de Charles Lefebvre, l'andante scherzo, de Deslandres, et diverses pièces de P. de Mailly, Georges Pfeiffer.

Location, 4 rue Montgrand. Téléphone : 17-00.

Cafetiers, hôteliers, restaurateurs. — Les bons de sucre du mois de décembre seront délivrés à la mairie, place Villeneuve, 2, le jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8, dans l'ordre suivant : jeudi 6, lettre A ; vendredi 7, lettre B ; samedi 8, lettre C ; de 8 h. 30 à 11 h. 30 le matin, de 2 h. 30 à 5 h. 30 l'après-midi.

Les intéressés sont instamment priés de se présenter porteurs de l'acquit de leur licence du 4e trimestre et de se conformer à l'appel de leur lettre.

Syndicat des éleveurs. — M. Bass Elie, président du syndicat a été reçu par M. le Préfet et M. l'Intendant auxquels il a exposé la situation de notre cheptel départemental. Ces messieurs ont assuré M. Bass que, dès que les circonstances le permettront, toutes les disponibilités seront réservées à son syndicat.

Ce qu'il en coûte d'être faux témoin. — Nous avons relaté, jeudi dernier, l'arrestation, à l'audience correctionnelle, d'un témoin, nommé Jacques Fiorini, liquoriste à Aubagne, qui, dans le but d'innocenter un prévenu coupable, était allé jusqu'à faire un faux témoignage. Ce Jacques Fiorini comparaissait, à la suite de ces faits, à l'audience d'hier, que présidait M. Villeneuve. Devant le Tribunal, Fiorini reconnut, hier, ses torts, qu'il n'avait pas dit la vérité, et fit appel à l'indulgence de ses juges. Il n'en a pas moins été condamné à 3 mois de prison.

Les vols. — En son absence, avant-hier soir, des malandrins se sont introduits, par effraction, chez Mme Amélia Guiliano, impasse de Sion, 7. Ils s'y sont emparés de bijoux et de linge pour une valeur de 2.000 francs.

M. Rapetti, secrétaire de la Bourse indépendante du Travail, rue Chevalier-Roze, 4, allait déclarer, avant-hier soir, vers 5 heures, à la police, qu'en son absence, peu d'instants auparavant, un malandrin avait fracturé le tiroir de son bureau et s'était emparé d'une somme de 509 francs.

Plusieurs milliers de francs de marchandises ont été volés, l'autre nuit, dans les magasins de M. Bruzzo, 29, rue Sainte-Cécile.

Petite chronique. — Réunion médico-chirurgicale de la 15e région aujourd'hui à 5 heures, place Marché-des-Capucins, 3.

Mlle Félicie Cantini a versé à la Caisse de retraites des sapeurs-pompiers la somme de 100 francs à la suite de l'incendie qui s'est déclaré dans son immeuble, 120-122, rue Ferrari, dans la nuit du 23 au 24 novembre 1917.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Conseil des adjoints.* — Le Conseil des adjoints s'est réuni mardi sous la présidence de M. le maire. On s'y est occupé de diverses affaires, notamment de la répartition du son. En présence de la suppression de cette denrée, dont se plaignent les intéressés, des démarches seront faites auprès du ravitaillement civil pour savoir si les propriétaires de vaches, chevaux, truies et porcs, doivent désormais, comme l'indique l'avis paru dans les journaux du 26 novembre dernier qui semble ne viser que les consommateurs de Marseille, s'adresser au Syndicat du cours Gouffé, 9. La séance a été levée à 10 heures et le Conseil municipal a tenu ensuite sa Commission plénière où lui ont été soumises toutes les affaires portées à l'ordre du jour de la prochaine séance publique.

Union des blessés. — Jeudi soir, à 7 heures, réunion mensuelle.

L'envoi de colis aux militaires du front. — Pendant la période du 19 au 26 décembre courant, le public sera admis à envoyer gratuitement, par la poste, un paquet du poids de 1 kilo, à destination de tous les militaires et marins présents dans la zone des armées en France, aux colonies, dans les pays de protectorat et à l'étranger, ou en service à la mer. Le dépôt de ces paquets sera accepté dans l'ordre suivant, d'après les initiales des destinataires : A et B, les 10 et 11 décembre; C, D, E, les 12, 13 et 14; F, G, H, I, J, K, les 15, 16 et 17; L et M, les 18, 19 et 20; R, S, T, U, V, W, les 21, 22 et 23; X, Y, Z, les 24, 25 et 26.

Marché aux porcs. — Au marché aux porcs, il a été apporté 150 porcelots dont les prix ont varié de 36 à 40 fr. la pièce.

LES CADENEAUX-GAVOTTE. — *Carnets de sucre.* — En vue du prochain renouvellement des carnets de sucre, les chefs de famille devront remettre au bureau de l'état civil de la Gavotte, avant le 15 décembre courant, dernier délai, une déclaration écrite et signée par eux faisant connaître le nom de ceux qui vivent avec eux. Ceux qui ne feraient pas de déclaration risqueront de ne pas avoir de carnets de sucre.

COMMUNICATIONS

Bourse du Travail. — Ce soir, réunion des Commissions du Travail et des Finances, salle de l'Union.

Syndicat des métaux. — Un camarade du Conseil se tiendra à la disposition des camarades syndiqués ou non, ce soir, de 6 h. 30 à 8 heures, au siège du Syndicat, Bourse du Travail, salle 5, au sujet des demandes d'appel pour les constructions navales.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

SUR NOTRE FRONT

La Bataille des Flandres

Communiqué anglais

5 Décembre, 22 h. 30.

Nous avons aisément repoussé, ce matin, sur le front de bataille de Cambrai, deux attaques locales vers Gonnelieu. Une opération de détail s'est terminée à notre avantage, ce matin vers La Vacquerie.

Cet après-midi, une attaque plus importante, exécutée par l'ennemi en forces considérables dans le même secteur, a été rejetée à la suite d'un violent combat. Des formations d'infanterie, qui se portaient à l'attaque vers le bois de Bourlon et Mœuvres, ont été brisées par nos tirs d'artillerie.

Sur le front de bataille d'Ypres, l'artillerie allemande a montré de l'activité, cet après-midi, au nord de la route de Menin.

Nos positions ont été légèrement améliorées dans cette région, où une reconnaissance ennemie a été repoussée hier.

Malgré le beau temps, l'épaisse brume qui couvrait les lignes a beaucoup gêné les opérations aériennes. Nos pilotes, qui ont exécuté des reconnaissances pendant tout le cours de la journée, ont jeté cent dix-huit bombes sur un centre d'aviation ennemi au nord de Douai, ainsi que sur des villages et emplacements de batteries de la zone de bataille. Plusieurs milliers de cartouches ont été tirées sur les troupes ennemies qui se trouvaient dans les tranchées ou en terrain découvert.

Un ou deux combats aériens, livrés dans la journée, n'ont pas donné de résultat décisif. Nous n'avons perdu aucun de nos appareils.

Deux raids aériens ont été exécutés en Allemagne, cet après-midi. Le mauvais temps continuel a empêché toute opération de ce genre depuis plus d'un mois. Un de ces raids avait pour objectif le nœud important de chemins de fer ou les voies de garage de Zweibrucken ; l'autre, les usines de Sarrebruck.

Sur ces deux points, de nombreux coups au but et de gros incendies ont été observés. Malgré l'intensité et la précision du tir des canons spéciaux de l'ennemi, tous nos appareils sont rentrés indemnes.

La Revision de la Classe 1919

Paris, 5 Décembre.

La Commission de l'Armée, après avoir entendu M. Louis Deschamps, rapporteur, a décidé d'accepter le projet de loi relatif au recensement et à la revision de la classe 1919 ainsi qu'à la revision au même moment des ajournés des classes 1913 à 1918, une loi spéciale devant ultérieurement autoriser l'incorporation.

L'Affaire Malvy-Daudet

La procédure de la Haute-Cour

Paris, 5 Décembre.

La Commission des dix-huit, chargée d'établir la loi de procédure de la Haute-Cour, présidée par M. Monis, a entendu la lecture du rapport de M. Pérès.

Ce rapport, qui a été adopté à l'unanimité, sera déposé demain sur le bureau du Sénat. La Commission en demandera la lecture immédiate et la discussion pour le lendemain vendredi.

Le Paiement de la Solde et des Indemnités aux Permissionnaires

Paris, 5 Décembre.

Le paiement de la solde et des indemnités représentatives de vivres aux militaires autres que les officiers et sous-officiers à solde mensuelle, bénéficiant d'une permission réglementaire au cours d'un séjour dans une formation en opérations de guerre, sera effectué dans les conditions suivantes :

I. — (a) *Au départ du front* : 1° En argent la solde due pour le nombre de jours de permission augmenté de la durée minima du voyage (2 jours) et les indemnités représentatives de vivres dues pour la durée minima du voyage (2 jours) ; 2° en timbres spéciaux dits « timbres de permissionnaire », le montant des indemnités représentatives de vivres dues pour les journées de permission au taux de 2 fr. par jour.

(b). — *Au retour de permission* : En argent, le reliquat dû au titre de la solde et des indemnités représentatives de vivres pour les journées supplémentaires de voyage.

II. — Les timbres de permissionnaires ci-dessus visés sont d'anciennes figurines retirées du service des retraites ouvrières et paysannes, grand modèle, couleur violette portant en rouge la surcharge « permissionnaires de guerre » leur valeur.

III. — Les timbres de permissionnaires seront remis : 1° Par le payeur du service de la trésorerie et des postes aux armées à l'officier-payeur du corps ; 2° par l'officier-payeur du corps aux commandants d'unité en paiement des sommes provisionnelles prévues aux états de solde et aux feuilles de prêt au titre des indemnités représentatives de vivres à verser aux permissionnaires.

IV. — Les timbres de permissionnaires seront apposés au départ du front par le commandant d'unité dans les cases du coupon réservé à cet effet sur les nouvelles formules de titres de permission.

V. — Le paiement des timbres apposés sur les titres de permission ne pourra avoir lieu qu'après visa de ce titre de permission par la gendarmerie ou le commandant d'armes.

VI. — Le paiement sera effectué par le bureau de poste qui dessert le lieu de première destination du permissionnaire. Dans les villes où le service du paiement sera assuré par des bureaux spéciaux avis en sera donné aux permissionnaires au moment du visa de leur titre de permission.

VII. — Les timbres ne seront payables qu'au titulaire de la permission : le coupon sur lequel sont apposés les dits timbres devra être représenté adhérent au titre de permission. Le détachement de ce coupon ne peut être effectué que par le bureau de poste, au moment du paiement.

VIII. — Le paiement des indemnités représentatives de vivres continuera jusqu'à nouvel ordre d'être effectué en argent au départ du front : 1° Pour les permissionnaires à destination de l'étranger, de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie ; 2° Pour les permissionnaires appartenant à des formations en opérations de guerre autres que celles des fronts Nord et Nord-Est et Orient.

IX. — Le mode de paiement des indemnités représentatives aux permissionnaires sous forme de timbres apposés sur les titres de permission sera appliqué sans délai dès que les formations auront à leur disposition les nouvelles formules de titres de permission et les timbres de permissionnaires.

X. — Des instructions spéciales régleront les conditions dans lesquelles les permissionnaires à destination des colonies recevront la solde et les indemnités représentatives.

XI. — Toutes dispositions de la circulaire du 25 octobre 1917 non contraires à la présente instruction sont maintenues en vigueur.

Communiqué officiel

Paris, 5 Décembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

La lutte d'artillerie a été par moment vive dans la région de Craonne et dans le secteur de Moronvilliers, continue et violente sur le front Beaumont-bois des Fosses.

Au sud de Juvincourt, l'ennemi a tenté un coup de main sur nos petits postes sans obtenir de résultat.

Rien à signaler sur le reste du front.

La nuit dernière, Dunkerque a été bombardée par des avions ennemis ; deux personnes de la population civile ont été tuées.

SUR LE FRONT ITALIEN

La nouvelle Offensive ennemie

Les premières attaques austro-allemandes échouent devant la résistance italienne

Communiqué officiel

Rome, 5 Décembre.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Sur le plateau d'Asiago, après avoir rendu formidable l'alignement d'artillerie et avoir renouvelé et augmenté ses forces durement éprouvées, au cours des derniers combats, l'adversaire a commencé l'attaque de nos positions. Le premier choc, déclanché hier, a été soutenu avec fermeté par les nôtres et l'unique gain obtenu par les Austro-Allemands au prix de très fortes pertes, est la conquête d'une position qui n'a pas ébranlé la solidité de notre résistance.

Précédées par un tir de destruction qui a commencé pendant la nuit, et qui a continué très violent pendant plusieurs heures, accompagné par des rafales d'interdiction, les masses ennemies ont exécuté une double attaque contre le point principal des Melettes. La première, au Nord-Ouest, après plusieurs tentatives d'avance et arrêtées par notre tir de barrage, s'est définitivement brisée dans l'après-midi sur la ligne de Mont-Sisémol, sur les pentes sud-occidentales de Melette, de Gallio, où, dans de violents corps à corps, les assaillants ont été résolument rejetés avec des pertes très graves et laissant quelques centaines de prisonniers entre nos mains.

La deuxième attaque, au Nord-Est, a été lancée avec de plus grandes forces et avec ténacité, entre le mont Tondarecar et le mont Badenecche. Sur ce point, après une lutte très acharnée, qui s'est prolongée jusqu'à ce matin, l'occupation de quelques tranchées effectuée par l'adversaire, nous a engagé à nous retirer de certains points les plus avancés de notre ligne.

A Zenson, sur la Piave, un plus grand mouvement ayant été remarqué, une de nos compagnies d'assaut, bien soutenue par l'artillerie, qui a détruit cinq passerelles construites sur ce point par l'adversaire, a attaqué l'ennemi dans la boucle, lui a infligé des pertes et a ramené quelques dizaines de prisonniers et des mitrailleuses.

La reprise de l'offensive

Sur toute la ligne, l'ennemi est rejeté en désordre avec de graves pertes

Rome, 5 Décembre.

Une note officieuse publiée ce soir dit :

Les dernières attaques autrichiennes contre le point principal des Melette étaient celles du point principal des Melette étaient celles du 24 novembre. Toujours repoussé, décimé par des pertes que les prisonniers annonçaient comme non inférieures au 50 % des effectifs, l'ennemi a été contraint à une trêve qui a cessé hier seulement, après avoir rassemblé de nouvelles forces. Il ne faut pas oublier dans l'évaluation de la victorieuse résistance de la première armée italienne, cette longue trêve imposée à l'ennemi.

Depuis plusieurs jours déjà des mouvements intenses de colonnes de troupes et de charrois et une activité renouvelée de l'artillerie indiquaient clairement l'imminence de cette reprise. Le 3 décembre, la cadence du bombardement ennemi s'était déjà accentuée et pendant les premières heures du 4, le feu augmentait de violence et prenait les caractéristiques de préparation pour l'assaut entre le mont Sisemol et le mont Zomo (est de Gallio, sur la gauche du val Ferenzela) et s'étendait ensuite sur les deux côtés de ce secteur. De très gros calibres entraient en action, des rafales de projectiles à gaz lacrymogènes et asphyxiants s'abattaient entre les première et deuxième lignes italiennes, ne produisant pourtant que des effets négligeables. Les batteries italiennes réagissaient par de violentes concentrations de feu sur les batteries adverses et sur les lieux de rassemblement de l'infanterie ennemie.

Vers 10 heures 15, après que les mortiers allemands eurent ouvert des brèches dans les réseaux de fils de fer barbelés, de fortes masses de fantassins autrichiens sortaient de toutes parts à l'attaque du mont Zomo, qui, avec le mont Sisemol, forment le pilier gauche du point principal des Melette. Sur les pentes méridionales du mont seulement, entre la cime et le val Frenzela, pas moins de trois bataillons de kaiserjagers ont attaqué en vagues denses. Des détachements d'assaut ont réussi à s'infiltrer le long des pentes Nord. Mais immédiatement contre-attaqués et engagés dans une mêlée corps à corps, ils ont été détruits ou capturés.

Sur toute la ligne flagellée par le feu de barrage des batteries italiennes et fauché par le tir précis des mitrailleuses, l'ennemi a été rejeté en désordre, subissant des pertes que les prisonniers confirment très graves.

Une nouvelle et forte attaque, déclanchée vers 11 heures sur le front plus étendu (mont Sisemol-mont Zomo), s'est brisée sous les tirs des Italiens. Les colonnes ennemies, dispersées, se sont repliées rapidement vers Gallio et vers la vallée de Campomulo, poursuivies par les tirs accélérés des batteries italiennes. Mais, pendant ce temps, la pression ennemie s'est accentuée sur la droite du point principal italien, dans le secteur du mont Todarecar-mont Bardenecche.

Dans l'après-midi, après un bombardement d'une extrême violence, qui a duré cinq heures, de fortes masses autrichiennes ont attaqué, réussissant à pénétrer avec des groupes importants dans la petite Selle, entre le mont Toudarecar et le mont Bardonecche. Chassé à plusieurs reprises par les contre-attaques italiennes, l'ennemi réussissait, par un premier effort, à se maintenir sur la petite Selle, déterminant ainsi une situation qui conseillait aux Italiens de retirer légèrement plus au Nord leur occupation avancée, sans diminuer pourtant la robustesse de leur ligne de résistance et leur capacité de contre-attaquer.

La lutte a continué, en effet, jusqu'à minuit dans ce secteur et les innombrables attaques ennemies qui se renouvelaient sans cesse, et sans égard pour les pertes d'hommes, ont toujours trouvé une prompte réponse dans les contre-attaques italiennes.

On peut présumer que la lutte continue. De nouvelles forces ennemies ont été signalées en marche vers le front, dans l'après-midi d'hier, et les prisonniers ont signalé hier matin déjà la présence des brigades allemandes en renfort des troupes de première ligne.

Sur un front d'une étendue totale d'une dizaine de kilomètres de terrain montagneux, très difficile, les troupes italiennes ont pris contact avec des éléments de cinq divisions la 6e, la 19e, la 21e, la 43e et la 52e. Cette dernière division, de nouvelle formation, toute composée de troupes de montagne (kaiserjager, kaiserschutzen et bataillons choisis d'infanterie, opère dans la zone mont Tondarecarmont Bardenecche.

Ainsi, au point de vue du rapport qui existe entre les forces et le terrain, comme au point de vue des moyens d'artillerie employés, l'attaque lancée hier entre le Sisemol et le Bardenecche, peut se considérer comme un des efforts les plus grands accomplis par l'ennemi au cours de cette phase des opérations, ce qui accroît le mérite et la valeur de la résistance italienne.

LA TRAHISON RUSSE

Les négociations pour l'armistice

Amsterdam, 5 Décembre.

On mande de Berlin :

Les négociations relatives à l'armistice ont continué, hier, avec les délégués russes. La discussion générale a porté sur les détails.

La prochaine séance plénière aura lieu demain matin.

Stockholm, 5 Décembre.

On annonce que le général Tcherbatcheff aurait pris sur lui de conclure un armistice, non seulement pour les troupes russes placées sous son commandement, mais même pour les troupes roumaines, ce qui impliquerait un acquiescement inadmissible de M. Bratiano.

La libération des prisonniers de guerre

Pétrograde, 5 Décembre.

Le bruit se répand de plus en plus que les maximalistes se préparent à libérer les prisonniers de guerre.

Trotsky laisse entrevoir que les soldats revenant du front, auront la permission de garder leurs armes pour la défense des intérêts des classes ouvrières contre la bourgeoisie.

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué officiel français

Paris, 5 Décembre.

Communiqué de l'armée d'Orient du 4 décembre :

Activité de combat restreinte sur l'ensemble du front.

La neige tombe abondamment dans la région de Monastir.

Sur le lac de Presba, des barques qui essayaient d'approcher de la rive, ont été chassées par le tir de l'artillerie.

L'Amérique contre l'Allemagne

La déclaration de guerre des Etats-Unis à l'Autriche

Washington, 5 Décembre.

M. Flood, président du Comité des Affaires Etrangères à la Chambre, a annoncé qu'il introduirait, demain matin, la résolution concernant la déclaration de guerre à l'Autriche.

La Médaille du Peuple de France au Président Wilson

New-York, 5 Décembre.

M. Jusserand a remis au président Wilson la médaille que le peuple de France lui a offerte pour commémorer l'entrée des Etats-Unis dans la guerre.

La Conduite de la Guerre navale

L'accord réalisé à la Conférence des Alliés

Paris, 5 Décembre.

A la Commission sénatoriale de la Marine, M. Georges Leygues a fait connaître l'accord réalisé par les hauts représentants des puissances de l'Entente à la Conférence interalliée, sur la conduite générale de la guerre navale.

M. Jules Cels, sous-secrétaire d'Etat, a souligné toute l'importance de la guerre sous-marine dans la conduite générale de la guerre, et indique les directives qu'il entendait suivre dans la lutte contre les sous-marins.

L'amiral de Bon, chef d'état-major général, et l'amiral Tracou, chef de cabinet du ministre ont fourni à la Commission tous les renseignements techniques qui leur ont été demandés.

La Guerre sous-marine

Un torpilleur allemand détruit par une mine

Amsterdam, 5 Décembre.

On mande de la frontière au *Telegraaf* qu'un torpilleur allemand appartenant à la base de Zeebrugge a été détruit dans la nuit du 28 novembre. Il fut probablement coulé par une mine flottante, près l'île de Walcheren.

Tirages Financiers

VILLE DE PARIS 1898.— Le numéro 199.358 gagne **200.000 francs.**

Le numéro 307.117 gagne **50.000 francs.**

Les 4 numéros suivants : 669.880 436.421 92.007 676.977 gagnent chacun **10.000 francs.**

Les 4 numéros suivants : 511.680 556.379 24.040 605.089 gagnent chacun **5.000 francs.**

Les 40 numéros suivants : 151.515 81.676 477.397 262.050 89.497 202.845 621.555 415.202 568.292 369.307 472.485 418.040 508.237 489.837 47.245 515.403 437.630 628.300 441.507 232.717 245.557 132.501 241.723 546.321 541.284 561.075 374.559 530.543 416.206 414.807 137.697 93.940 440.027 607.958 233.161 630.159 673.381 527.459 59.479 339.336 gagnent chacun **1.000 francs.**

VILLE DE PARIS 1912 3 %. — Le numéro 125.982 gagne **60.000 francs.**

Le numéro 638.429 gagne **10.000 francs.**

Les 5 numéros suivants : 381.562 382.793 626.852 60.855 1.664 gagnent chacun **1.000 fr.**

Les 35 numéros suivants : 316.068 268.905 243.901 706.479 217.443 573.737 548.921 577.451 193.436 274.255 330.990 377.368 458.352 578.197 565.573 369.399 547.297 338.676 356.367 429.384 422.354 106.353 714.008 709.365 313.707 432.014 437.372 329.284 588.045 422.662 710.703 440.501 645.250 153.365 371.179 gagnent chacun **500 fr.**

COMMUNALES 1879. — Le numéro 81.857 gagne **100.000 francs.**

Le numéro 121.606 gagne **25.000 francs.**

Les 6 numéros suivants : 141.209 656.752 782.764 774.230 356.751 935.314 gagnent chacun **5.000 francs.**

Les 45 numéros suivants : 638.423 540.921 899.806 264.298 82.804 903.820 153.822 168.869 64.997 794.321 820.393 397.650 50.890 612.085 127.552 780.238 643.007 12.897 821.645 116.816 416.069 733.622 616.326 818.904 611.373 794.525 215.217 42.011 219.768 652.982 841.879 364.562 714.057 593.891 255.979 619.222 135.267 54.208 357.228 789.180 212.138 222.910 215.327 792.260 199.017 gagnent chacun **1.000 francs.**

COMMUNALES 1880. — Le numéro 88.470 gagne **100.000 francs.**

Le numéro 620.181 gagne **25.000 francs.**

Les 6 numéros suivants : 657.599 478.084 863.818 437.443 883.958 947.464 gagnent chacun **5.000 francs.**

Les 45 numéros suivants : 521.107 202.715 902.322 416.519 377.388 347.747 794.678 196.436 563.533 287.575 611.356 333.704 155.311 44.547 440.823 240.332 971.784 446.803 558.852 364.466 782.226 834.600 121.108 28.760 982.743 991.271 668.107 864.053 415.220 893.997 741.113 502.685 251.993 615.230 899.547 162.721 714.903 676.422 10.893 715.094 535.126 627.912 285.159 192.382 451.923 gagnent chacun **1.000 francs.**

COMMUNALES 1891. — Le numéro 975.320 gagne **100.000 francs.**

Le numéro 155.056 gagne **10.000 francs.**

Le numéro 908.467 gagne **5.000 francs.**

Les 20 numéros suivants : 519.180 546.180 985.207 243.626 862.144 25.483 503.079 853.496 264.614 12.444 699.571 6.072 7.412 142.537 399.994 396.406 237.753 733.854 573.433 87.852 gagnent chacun **1.000 francs.**

COMMUNALES 1899. — Le numéro 175.247 gagne **100.000 francs.**

Le numéro 471.118 gagne **125.000 francs.**

Le numéro 462.793 gagne **5.000 francs.**

Les 45 numéros suivants : 419.319 354.342 412.600 371.344 69.287 349.048 12.263 73.198 268.084 78 143.877 42.093 164.330 235.572 26.541 4.943 71.707 488.703 35.176 428.382 296.152 9.349 287.402 44.339 242.418 169.919 258.982 336.617 221.007 425.919 250 425.161 256.690 294.832 319.314 159.566 262.292 399.934 194.578 77.100 289.790 314.768 6.032 43.680 16.515 gagnent chacun **1.000 francs.**

FONCIERES 1909. — Le numéro 860.184 gagne **100.000 francs.**

Le numéro 1.028.444 gagne **10.000 francs.**

Les 10 numéros suivants : 45.130 345.851 468.652 1.134.191 176.227 1.270.981 994.867 732.357 199.534 973.220 gagnent chacun **1.000 francs.**

Les 60 numéros suivants : 1.122.544 401.607 1.000.005 431.495 846.545 873.152 849.140 920.313 266.461 828.681 522.272 1.373.428 851.017 879.946 144.122 439.655 1.111.997 901.366 1.252.936 1.006.874 974.234 844.218 1.242.493 1.167.353 963.253 388.388 737.188 812.878 1.141.801 119.334 538.303 100.250 1.117.977 631.650 330.102 729.364 236.203 1.006.933 1.052.564 577.861 1.008.314 1.327.154 61.894 666.810 671.088 1.085.203 904.639 1.245.337 184.039 321.944 483.880 104.531 899.007 585.758 940.579 718.635 856.650 438.988 695.882 364.430 gagnent chacun **500 francs.**

Bulletin Financier

Paris, 5 décembre. — Ce sont toujours à peu près les mêmes dispositions. Les ventes destinées à souscrire à l'emprunt pèsent naturellement sur le chiffre des affaires, mais la tendance reste toutefois favorable. Nos rentes 3 et 5 % se traitent facilement aux cours d'hier. Les actions de nos grandes Sociétés de crédit et de nos chemins de fer résistent assez bien aux diverses réalisations qui se produisent sur ces groupes. Sur les valeurs russes on n'enregistre toujours aucune indécision. Les derniers événements politiques et militaires ne permettent pas d'espérer en une reprise, si petite soit-elle, de cette partie de la cote. Les offres paraissent un peu plus nombreuses sur les groupes caoutchoutier et cuprifère ainsi que sur les différentes valeurs de métallurgie.

Tribune du Travail

On demande homme de peine, bon gage, travail assuré, pas de chômage. Voir 17, rue Saint-Adrien, équarrissage, le soir, 5 heures.

On demande une pompière, American Tailor, rue Paradis, 12.

On demande des coupeurs en chaussures chez M. Augusto jeune, place du Terras, 13.

On demande des ouvrières bijoutières, 23, rue Grignan.

On demande des ouvrières repasseuses bien payées, 17, rue du Petit-Saint-Jean, au magasin, travail assuré.

On demande laveuse, Bains, rue Nationale, 27.

On demande une commise au courant de la pâtisserie, 37, boulevard des Dames, au confiseur.

On demande une jeune fille pour courses et magasin, payée 1 fr. 50 par jour, à la teinturerie Favre, 47, rue Nationale.

On demande chez Grimonprez et Nuyttens, 44, rue Longue-des-Capucins, un aide de coupe de 16 à 18 ans et une finisseuse de vestons pour l'atelier.

On demande ouvriers ou ouvrières, cordonniers ou selliers, travail très bien payé. S'adresser Etablissements Lambert, 98, rue Grignan.

On demande un ouvrier et un demi-ouvrier reporteur, Imprimerie de la Méditerranée, 55, rue Breteuil.

On demande jeune homme de 15 ans pour employé de magasin, 1, cours Belsunce, au 1er.

On demande des ouvrières repasseuses, rue de Rome, 11, Pressé.

On demande de bons appiéceurs et de bonnes culottières, 6, rue Haxo, au magasin.

On demande des ouvrières, demi-ouvrières et apprenties lingères, rue Port-Saïd, 9, Catalans.

On demande ouvrières et apprenties tricoteuses sur machines rectiligne, travail bien payé. S'adresser Etablissements Lambert, 98, rue Grignan.

On demande chez Reggio et Ricard, fabricants de chaussures, 5, boulevard Vauban, coupeurs, ponceuses, finisseurs, monteurs, travail assuré.

AVIS DE DECES (Oraison, Basses-Alpes)

Mme Girieux ; Mlles Aurore et Marguerite Girieux ; les familles Girieux, Revest, Besançon ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

M. Fernand GIRIEUX

leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, décédé le 29 novembre, à l'âge de 14 ans. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DECES (Marseille-Riez, B.-Alpes)

Les obsèques de **M. Gaston VEYANT**, infirmier à la 15e section, originaire de Riez (Basses-Alpes), auront lieu aujourd'hui, jeudi 6 décembre, à 9 heures du matin, à l'hôpital militaire, rue de Lodi. Les parents et amis sont priés d'y assister.

AVIS DE DECES

Mme et M. Lucien Laligant ; M. Maurice Laligant ; Mlle Valentine Laligant, et les familles Guillen (des Martigues), ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme veuve **Apollonie SPILMANN, née GUILLEN,** leur mère, belle-mère, grand'mère et cousine chérie, décédée à l'âge de 70 ans, en son domicile, 31, rue du Vallon-des-Auffes. Les obsèques auront lieu aujourd'hui jeudi 6 décembre, à 2 heures du soir. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le gérant : VICTOR HEYRIES.

Imprimerie et Stéréotypie du *Petit Provençal*, Rue de la Darse, 75